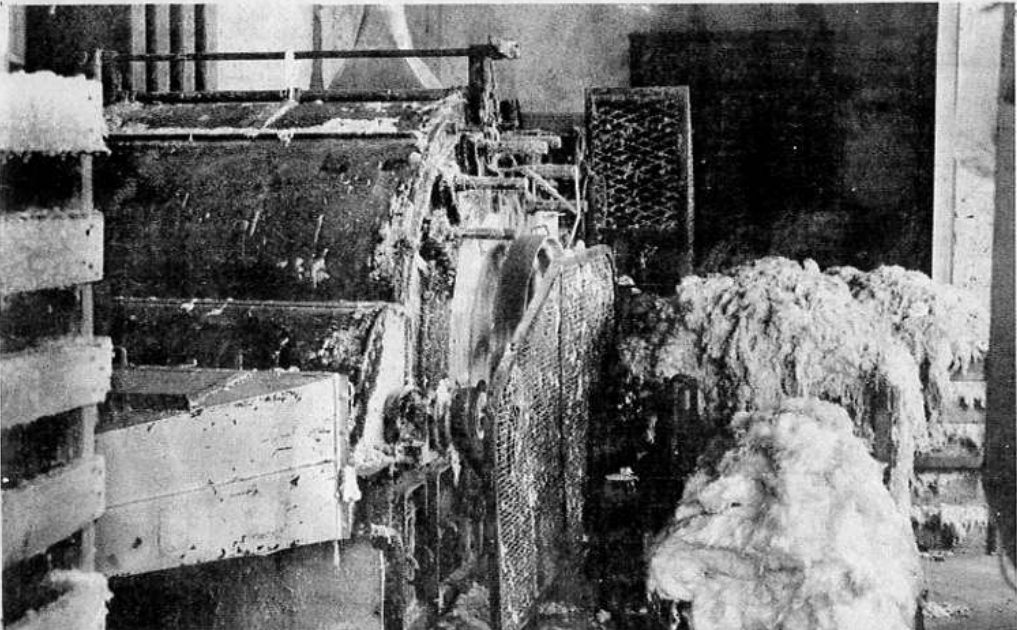


FAC-SIMILE
Libération 12 juillet 1976

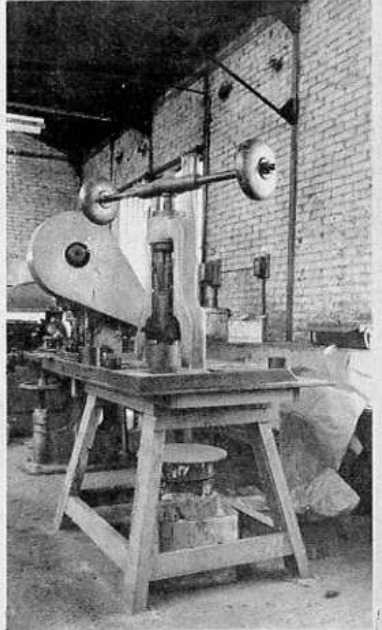
Libération

12/7/76

19 mois de grève dans une usine d'amiante



Les paquets d'amiante étaient chargés à la fourche dans cette machine. La poussière était telle que l'on n'y voyait plus rien, la machine une fois en route. (Photo Libération)



Cette matrice à balancier à hauteur d'homme tourne dans le vide dans protection. (Photo Libération).

AMISOL: LA PLUS LONGUE GREVE

Des travailleurs malades de l'asbestose. 9 morts depuis la fermeture en décembre 1974

Existe-t-il quelque part en France un conflit aussi dramatique, aussi poignant que celui-ci ? Peut-on parler sans émotion de ces travailleurs qui, depuis 19 mois passent du pessimisme à l'espoir et de la révolte à la résignation ? Quels mots choisir enfin pour traduire un peu de ce scandale ignoré de tous, ignoré en particulier du président de la République, qui pourtant connaît bien l'affaire pour avoir été maire de Chamalières ?

Car c'est bien aussi d'un scandale dont il s'agit. Un scandale ? Le mot trop galvaudé n'est pas assez fort pour raconter l'histoire de ces ouvriers rejetés au rebut après avoir trop servis.

Amisol : c'est le nom à Clermont-Ferrand d'une usine qui a fermé voici 19 mois. Une usine ? Une manufacture d'un autre siècle plutôt qui comprenait 240 travailleurs et dont la spécialité était le traitement de l'amiante. L'amiante arrivait dans des sacs. Filandreuse, cotonneuse au départ, elle repartait tissée, collée, tressée. Sous forme de joints, de panneaux, de fils, de matelas calorifuges, l'amiante était dans tous les produits fabriqués par Amisol. Aujourd'hui encore, on la retrouve partout : dans les poumons en particulier d'une partie de ces travailleurs et de ces femmes qui depuis 19 mois se battent pour la réouverture de leur entreprise. Oui, tout le paradoxe est là : condamnés à mourir d'Amisol, les travailleurs d'Amisol, les travailleuses devrions-nous dire, puisqu'il s'agit à 80% de femmes, n'ont d'autre choix que de tout faire pour y rester. 140 des 240 travailleurs d'Amisol avaient plus de 40 ans quand leur entreprise a fermé. Quarante d'entre eux avaient à coup sûr leurs poumons atteints à ce moment-là. Les autres n'ont aucune garantie : « Comment voulez-vous, dit Marie-Jeanne, déléguée CGT, qu'un homme ou une femme de 40 ans et plus aille se présenter auprès d'un employeur quand celui-ci vous répond qu'il ne vous prendra pas parce que vous risquez de tomber malade ? ». Comment accueillir la fermeture d'une entreprise comme une bénédiction quand atteint d'asbestose, on n'a plus d'autre choix que d'y mourir ?

LE BON DOCTEUR CHAMPEIX

Asbestose : le mot est lâché. L'asbestose - d'asbest, nom scientifique de l'amiante -, c'est une maladie qui exactement comme la silicose envahit et ronge inexorablement vos poumons.

Une maladie terrible, incurable. Une maladie que déjà les victimes ne connaissaient pas encore dans les premières années 1970. C'est incroyable mais vrai : « *Il n'a fallu, explique encore Marie-Jeanne, attendre une grève en 1973 pour vraiment connaître les dangers de l'amiante* ». Personne n'avait cru bon de le prévenir. Personne : et surtout pas le docteur Champeix, médecin du travail à Amisol de 1943 à 1951, secrétaire général « du comité français pour l'étude des effets biologiques de l'amiante », patron de l'association interprofessionnelle du Puy-de-Dôme qui gère la médecine du travail sur la région. Quel brave homme, ce docteur Champeix ! Scientifique, il pérorait tout en les minimisant dans les cercles médicaux sur les dangers de l'amiante, sur l'asbestose et le mesothélium qui est une forme de cancer de la plèvre due à l'amiante. Médecin traitant, il passait son temps à rassurer les travailleurs qui venaient le voir parce qu'ils avaient la respiration sifflante au moindre effort : « *Mais non, mais non, c'est la dernière cigarette le soir qui vous fait du mal* ». Aujourd'hui encore, le docteur Champeix fait partie du collège des trois médecins devant lesquels on doit passer pour se faire reconnaître une maladie professionnelle. Il s'entête encore à minimiser le taux d'asbestose. Inconscience ? Cygnisme ? Peur de déjuger ? C'est « une franche crapule » disent aujourd'hui les travailleurs. « *Nous lui avons servi de cobayes* » ajoute Marie-Jeanne. « *Aujourd'hui encore, il nous met des batons dans les roues, il est beaucoup plus responsable que notre patron* », ajoute un autre. Récemment encore, des travailleurs ont dû monter à Paris pour se faire examiner, car ils ne le pouvaient à Clermont.

Les travailleurs d'Amisol ont bien sûr fini par savoir quels étaient les effets de ce qu'aujourd'hui, ils appellent avec crainte « la maladie ». Trop tard, beaucoup trop tard. Quand

l'usine a fermé en décembre 1974, certains étaient là depuis 25 ans. Pendant des années, ils avaient avalé du poison sans s'en rendre compte. Beaucoup en mourront bien avant d'avoir 60 ans. Neuf travailleurs déjà sont morts depuis la fermeture de l'entreprise il y a 19 mois. Six d'entre eux sont à coup sûr des victimes de l'amiante. Le dernier en date, Marcel Laurent, chef d'équipe avait 50 ans. Il est mort le 22 juin dernier. Homme jovial, toujours affable, Marcel Laurent pesait 72 kilos un an avant sa mort. Il n'en pesait plus que quarante à son dernier souffle. Marcel Laurent, avait été reconnu atteint à 30% en 1975. Il ne le fut à 100% que trois jours avant de mourir. « *Je ne l'ai pas reconnu sur son lit de mort* », dit Marie-Jeanne.

L'ATELIER DES CARDAGES

Marcel Laurent avant la fermeture de l'usine était chef d'atelier du cardage. Il faut avoir vu cet atelier pour y croire. Imaginez les moissonneuses-batteuses d'autrefois qui malaxent l'amiante et le mélangent à la fibre de coton. La ressemblance d'ailleurs ne s'arrête pas là. C'est à la fourche en effet que les travailleurs du cardage chargeaient l'amiante dans les machines. Pas d'aspiration ou si peu que pas les seuls systèmes d'aspiration dégueulaient leur poussière d'amiante dans la cour de l'usine ! La poussière dans cet atelier, était indescriptible : « *Au bout d'une heure de travail, on ne trouvait pas le camarade qui s'occupait de la machine* ». Aujourd'hui encore, les dépôts d'amiante dans tous les recoins de l'atelier témoignent de ce que cela devait être : une sorte d'enfer blanc. Mais ce n'est pas tout : sur certaines machines, disent les travailleurs, « *il fallait récupérer les déchets de l'amiante accumulés dans des fosses* ». Rien ne se perdait : on y allait une fois par semaine à la fourche. Sur

d'autres machines encore, il fallait carrément faire le chargement à la main : c'était d'ailleurs le travail d'une femme.

Quinze personnes travaillaient au cardage. Peu restaient et les conditions de travail étaient telles que beaucoup finissaient par quitter le cardage et l'usine. Combien parmi elles ont aujourd'hui les symptômes de l'asbestose ? Nul ne le sait.

LE VESTIAIRE DES FEMMES

Les autres devaient attendre de « *n'en plus pouvoir* » pour être changé d'atelier. Mais ce qu'ils trouvaient ailleurs ne valait guère mieux. Ainsi au tissage de l'amiante, à l'atelier des tresses les ouvriers et les ouvrières travaillaient directement sous une immense verrière qui l'été rendait l'atmosphère insupportable : « *Quand on n'en pouvait plus, dit Marie-Jeanne, l'un d'entre nous prenait une lourde navette de métier à tisser et la jetait sur la verrière pour casser les carreaux* ». Cet atelier était en fait aussi insalubre que les autres : les métiers à tisser l'amiante dégageaient eux aussi de la poussière. De cette poussière fine, de cette micro-poussière, qui, accumulée dans les poumons est celle qui fait le plus mal. Pour nous montrer jusqu'où pouvait aller la politique de l'ancienne direction Amisol en matière d'hygiène, Marie-Jeanne nous a fait visiter le vestiaire-réfectoire des femmes : directement attenant à l'atelier du tissage, il lui est aussi plein de poussière. Les placards à vêtements n'y ont qu'un seul compartiment : le même pour les vêtements propres et les vêtements sales.

Mais on en finirait pas de décrire cette usine surgie tout droit du 19^e siècle. Engrenages à vif sur les machines, absence totale de protection sur les presses, utilisation d'engins interdits depuis des décennies par la législation du travail, bacs à benzène sans botte d'aspiration, manipulation

de produits chimiques tous plus dangereux les uns que les autres : tout était à l'avenant. Faut-il en rire ? Faut-il en pleurer ? Sachez simplement que la direction d'Amisol achetait une partie de ses machines et notamment de ses presses à la ferraille, à 36 centimes le kilo et vous aurez une idée de l'antiquité des lieux.

UNE PLUIE DE PROCES VERBAUX

Tout ceci bien sûr ne pouvait rester ignoré de l'inspection du travail. Celle-ci pourtant, malgré les 160 procès verbaux dressés à la direction d'Amisol en quelques années, laissait faire. A chaque mise en garde des services de l'inspection du travail ou de la CGT, la direction d'Amisol faisait le chantage à la fermeture. La direction départementale du travail et de la main d'œuvre préférait sans doute ne pas avoir 250 chômeurs de plus sur les bras. Aujourd'hui, c'est le contraire et c'est bien là le paradoxe et le drame de cette affaire : la vétusté sur laquelle on fermait au fond les yeux autrefois sert aujourd'hui de prétexte et d'argument pour la non-réouverture de l'usine. « *M. Vincent, directeur du travail et de la main d'œuvre, disent les travailleurs, nous a fait clairement savoir qu'il ne voulait pas réouvrir l'usine* ». Trop de travaux, trop d'investissements à effectuer : les industriels sont venus les uns après les autres et sont repartis, découragés. Le dernier en date, un industriel local proposait la reprise échelonnée de 28 personnes. C'était en mars 75. Depuis, plus rien.

En attendant, les travailleurs d'Amisol refusent de désespérer. Ne touchant plus que 35% de leurs anciens salaires, soit une moyenne de 800 ou 900 francs par mois, ils ont dû se battre en mai dernier pour garder leurs allocations familiales : « *Nous faisons une grande famille, dit Marie-Jeanne. Après 19 mois de lutte, c'est notre seul moyen de défense. Nous continuerons jusqu'il arrive parce nous ne pouvons plus faire autrement. Il est possible d'installer des moyens de protection. Après 19 mois, notre taux d'agressivité est très important* ». Quelque part sur les murs de l'usine, figure cette inscription : « *Le mur de la honte* ». Ces mots avaient été peints lors de la vente d'une partie de l'usine, il y a de ça quelques années. « *Ils ont aussi bien d'autres significations* », dit encore Marie-Jeanne.

Pierre BLANCHET